

Ce binôme veut mettre l'éolien au cœur du débat

Courseulles-sur-Mer — Elsa Joly-Malhomme et Jean-François Collard, candidats aux départementales des 20 et 27 juin, alertent sur le projet de parc éolien en mer, à dix kilomètres des côtes.



La candidature d'Elsa Joly-Malhomme et Jean-François Collard aux élections départementales sur le canton de Courseulles-sur-Mer, avec Claire André et Philippe Faure pour remplaçants, est atypique. Loin des débats habituels autour des compétences du Département - action sociale, voirie, collèges ou sécurité incendie, le binôme sans étiquette souhaite faire de ces élections « **un véritable référendum autour du parc éolien qui va être créé à dix kilomètres de nos côtes.** La communication vis-à-vis de la population n'a pas été assez complète. Quant aux élus, combien savent qu'il y a un risque d'extension du parc, à terme ? Nous souhaitons que nos concurrents prennent clairement position sur le sujet. »

« **Apporter quelque chose** »

Depuis dix ans, ils se battent contre la construction de ce parc éolien au large de Courseulles, « **mais pas contre l'éolien en général, il ne faut pas con-**



Elsa Joly-Malhomme et Jean-François Collard sont candidats aux élections départementales, sur le canton de Courseulles (22 communes). | PHOTO : OUEST-FRANCE

fondre ». Ces convictions sont le fruit de leur « **attachement à cette région, exceptionnelle de par son patrimoine** », explique Elsa Joly-Malhomme. À 49 ans, la commissaire-priseuse qui officie à Paris mais est amenée à voyager dans toute la France, est liée au canton par son histoire familiale. « **Mon grand-père, Lucien Joly, a créé le musée du Débarquement, et a été maire d'Arromanches 17 ans.** »

Jean-François Collard, 57 ans, de Ver-sur-Mer, chef d'entreprise dans le

secteur du commerce de gros de pièces automobiles, est très sensible « **au respect de l'environnement et à l'écosystème marin. J'ai créé et présidé une association de plaisance et de pêche, d'où ma conviction qu'il faut préserver notre cadre de vie.** »

Leur candidature est une première. Car ils pensent « **avoir quelque chose à apporter à l'équipe départementale. Le parc éolien, c'est une question d'économie, mais aussi d'attractivité et de tourisme, d'où l'intérêt de**

porter cette voix au Département. Ce projet, si proche de nos côtes, aurait d'énormes conséquences sur la filière pêche. L'impact sonore est notamment très élevé, ce qui remet en question la pérennité des gisements de coquilles et de bancs de poissons. Il faut que les élus aident les pêcheurs. »

Côté tourisme, « **le site empiète sur l'aspect mémoriel, notamment sur les vestiges subaquatiques, et il peut remettre en question le label patrimoine mondial de l'Unesco des plages du Débarquement.** » Ils militent pour intégrer le projet de parc de Courseulles à celui au large de Barfleur, « **à 45 km au nord d'Arromanches** ».

S'ils sont élus, « **nous nous alignons avec la majorité départementale qui fait un très bon travail. On fera partie de l'équipe, et on s'engagera pleinement. Nous ne sommes pas là pour faire de l'obstruction, mais pour construire.** »

Daphné CAGNARD-BUDIMAN.